

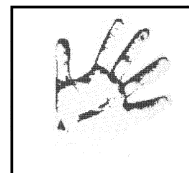
## ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

Efficacité Indépendance Laïcité

n° 146 - Septembre 2008

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770



146

C.P.P.A.P.: 0908 S 06663

Responsable de publication : Henri Lalouette

Rédacteur/Chargé de communication : Claude Boé

Imprimé au siège du Snetaa

### Sommaire : (Version Internet)

- \* p.1 - Editorial
- \* p.2 - « Travailler plus... »
  - Stagiaires en situation
  - Elections aux CA d'établissement
- \* p.3 - L'équipe académique Snetaa-eiL
- \* p.4 - Permanence téléphonique
  - Bureau académique

### Unis et mobilisés.

**D'abord, merci** à tous les adhérents et sympathisants du SNETAA. En effet, durant l'année scolaire écoulée, votre soutien au syndicat vous a exposé à de nombreuses critiques (parfois plus ...) dans les salles des profs par les tenants du syndicalisme de refus. Mais les faits vous ont donné raison. La confiance dans la force de conviction de votre syndicat, le SNETAA, était fondée. Ce n'est pas la première fois ! Déjà avec la revalorisation de 1989 signée par le seul SNETAA pour les PLP, puis pour les 18h pour tous les PLP, y compris ceux qui ne relevaient pas du technologique en 2000 !

Ensemble et avec votre soutien la sauvegarde du corps des PLP a été possible. Le développement de la voie professionnelle réamorcé et aujourd'hui les perspectives de développement de nos filières du CAP au BTS sont actées par le ministre.

Unis, avec votre soutien, il faut dans les mois qui viennent rester vigilants et mobilisés pour que les directives ministérielles soient appliquées, de manière effective notamment dans notre académie. Ainsi ce sont les PLP, la voie professionnelle publique et particulièrement ses élèves (1/3 des jeunes) qui en bénéficieront.

Pour la réussite de nos élèves nous devons convaincre nos collègues de continuer à défendre le bien fondé du protocole d'accord que notre syndicat a signé en mai 2008. Pour y arriver nous pouvons nous appuyer sur les premières avancées concrètes obtenues : la revalorisation de l'ISOE dès cette année, sachant que l'indemnité d'enseignement en terminale professionnelle et la prime pour le CCF **devront être** concrétisées à la rentrée 2009. Dans les perspectives à plus long terme on peut mentionner nos pressions pour la création d'une classe exceptionnelle pour l'ensemble des professeurs de lycées professionnels.

Pour autant, nous n'acceptons toujours pas les suppressions de postes annoncées par le gouvernement, qui se traduiraient pour notre académie par un nombre de suppressions de postes au moins équivalent à celui de l'an dernier. Moins que sans le protocole mais trop sans aucun doute. Nous sommes en total désaccord avec la politique du gouvernement en matière salariale et exigeons une revalorisation significative de nos grilles indiciaires. C'est aussi par notre présence et notre détermination dans les conseils d'**administration** des établissements que nous pourrons faire entendre - **en toute indépendance** - la voix du SNETAA et ainsi éviter un recul de la voie professionnelle dans notre académie.

Notre force repose sur l'engagement et le soutien de chacun de nous sur le terrain. Nous pouvons être fiers du travail que nous avons accompli. Unis et mobilisés nous pourrons continuer d'avancer et d'assurer la **réussite du service public d'enseignement professionnel laïque**.

07 septembre 2008  
Henri Lalouette

## Travailler « plus »...

Pour la première fois depuis 1967 je n'ai pas fait la rentrée... étant maintenant en « grandes vacances ». Je savais déjà que je ne serais pas remplacé...puisque le gouvernement a décidé de faire des économies en réduisant le nombre de postes de fonctionnaires...

Mais il me vient aux oreilles maintenant que de nombreux collègues se voient proposer (parfois avec « insistance ») plusieurs heures supplémentaires... Et dans le même temps, notre ministre annonce le versement d'une prime (500 euros si j'ai bien lu...) à celles et ceux qui feront 3 heures supplémentaires ou plus ! ( au vu de l'augmentation des prix on peut supposer que l'année prochaine il sera possible d'obtenir une prime de 1000 euros si l'on fait 6 HSA...)

Toutes ces HSA\* ce sont des BMP\* en moins ! Et tous ces BMP ce sont des postes en moins !

Donc des emplois en moins... au nom de la « rentabilité » et du « gagner plus »... pour ceux qui ne verront pas le piège !

- ◆ En effet, accepter ces HSA c'est maintenir grande ouverte la porte à l'augmentation du temps de travail !... Alors que le SNETAA s'est battu des années durant pour que tous les PLP aient un maxima de service de 18heures pour tous !
- ◆ C'est aussi mettre le doigt dans le processus de globalisation et d'annualisation que nous refusons !
- ◆ Enfin c'est aussi accepter le futur désengagement de l'état et la dégradation du service public d'éducation ! ( Nos collègues de la Poste en savent quelque chose !)

Si vous disposez d'informations sur ce thème, faites les remonter au Secrétariat Académique du SNETAA.

### ... pour moins de service public !

[Claude Boé](#)

⇒ **Rappelons que statutairement on ne peut vous contraindre à effectuer plus d'1 heure supplémentaire.**

\*HSA : Heures Supplémentaires Années : elles figurent à l'emploi du temps. A ne pas confondre avec les HSE que l'on peut faire par exemple pour un remplacement.

\*BMP : Bloc de Moyens Provisoire : des heures en nombre insuffisant pour créer un poste... effectuées par un TZR ou un contractuel (ou vacataire)... Ces BMP, additionnés, constituent un nombre potentiel important de postes...

## Stagiaires en situation

Les stagiaires « situation » doivent être « reclassés » au cours du 1er trimestre. Ce reclassement est calculé par les services du Rectorat en fonction des services professionnels précédant la prise de fonction en qualité de stagiaire.

Cette opération est importante car, au-delà de l'aspect financier non négligeable, le reclassement à un échelon supérieur a une incidence sur le barème que vous obtiendrez dans le cadre du mouvement inter-académique auquel chacun devra participer.

Ce reclassement devrait être effectué avant le 1er décembre car c'est à cette date que serait pris en compte l'échelon pour le mouvement si les règles des mutations le confirment.

N'hésitez pas à contacter le SNETAA en cas de problème (voir p. 3 et 4).

---

---

## Conseils d'administration

Dans les prochaines semaines vont se dérouler les élections aux C.A des établissements.

Le SNETAA et la fédération e.i.L se doivent évidemment d'être présents et nous devons constituer partout où cela est possible **des listes syndicales SNETAA** ( 2 noms c'est déjà une liste ).

*En cas de difficultés ( organisation du scrutin, problème de liste, dépouillement...), contactez votre secrétaire départemental(e) ou l'un des membres du secrétariat académique...*

La présence au CA donne accès au CHS, au Conseil de discipline, à la Commission permanente....

Les élus SNETAA ou eiL veilleront à la mise en place et au bon fonctionnement de ces instances.

**Secrétaire académique : Henri LALOUETTE - 23 rue Emile Zola - 16340 L'Isle d'espagnac**  
Tel : 05 45 95 37 59 - Mel : snetaa3poitiers@hotmail.fr

S2 : Patrick MACHET - 05 49 64 29 45  
kart-cross@cc-parthenay.fr

S2bis : Philippe NICOLLEAU - 05 49 32 15 37  
philippe.n79@tele2.fr

Françoise BUREAU - 05 49 96 16 14  
Bureaufr@cc-parthenay.fr

S2 : Sophie TEXIER - 05 49 61 29 37  
texier\_sophie@yahoo.fr

S2bis : Alain RIGAUD - 05 49 98 36 51  
rigaud-alsynavi@club-internet.fr

J.Pierre ARDON - 05 49 54 44 98  
ardon.jean-pierre@orange.fr

79

86

17

S2 : Ludovic ATHENOUR - 05 46 87 45 16  
lusylathenour@wanadoo.fr

José ESTEVEZ - 05 46 82 00 54  
estevez-hugues@wanadoo.fr

Claude BOE - 05 46 38 78 06  
cboe290148@aol.com

16

S2 : Romuald CARRY - 06 29 24 20 39  
romuald.carry@wanadoo.fr

Gérard GRANGETEAU - 05 45 69 92 46  
gerard.grangeteau@xanadoo.fr

Sébastien GRANET - 05 45 35 26 50  
sebastien.granet@club-internet.fr

**Le site internet du SNETAA de l'académie de POITIERS :**  
<http://snetaa.poitiers.free.fr>

- contact webmestre : [snetaa.poitiers@orange.fr](mailto:snetaa.poitiers@orange.fr)
- les journaux académiques sont téléchargeables sur : <http://snetaa.poitiers.free.fr/telezip/jnlaca.htm>
- login + mot de passe pour pages en accès restreint : <http://snetaa.poitiers.free.fr/loginsnetaa.poitiers.php3>
- depuis octobre 1998, l'actualité académique et nationale du secteur, ainsi que des dépêches, des discours et des communiqués, lus dans la presse ou sur le net. <http://snetaa.poitiers.free.fr/actu08/actu08.htm>

**Permanence téléphonique 2008-2009 :**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	9h - 11h Henri Lalouette 05 45 95 37 59	Sophie Texier 05 49 61 29 37	Claude Boé 05 46 38 78 06  S. Granet 05 45 35 26 50	Alain Rigaud 05 49 98 36 51	Henri Lalouette 05 45 95 37 59
14h - 17h	16h - 18h Jean-Pierre Ardon 05 49 54 44 98	Jean-Pierre Ardon 05 49 54 44 98	Patrick Machet 06 87 11 22 03	Gaëtan Guignard 06 87 23 84 97	Philippe Nicolleau 05 49 32 15 37
18h - 21h	Gérard Grangeteau 05 45 69 92 76	José Estevez 05 46 82 00 54  Thierry Grégor 06 87 89 82 58	Françoise Bureau 05 49 96 16 14	Romuald Carry 06 29 24 20 39	Ludovic Athenour 05 46 87 45 16 06 62 62 22 55

*Et vous pouvez vous adresser aux membres du Bureau Académique, aux adresses suivantes :*

- ◆ Ardon Jean-Pierre : [ardon.jean-pierre@orange.fr](mailto:ardon.jean-pierre@orange.fr)
- ◆ Athenour Ludovic : [lusylathenour@wanadoo.fr](mailto:lusylathenour@wanadoo.fr)
- ◆ Boé Claude : [CBoe290148@aol.com](mailto:CBoe290148@aol.com)
- ◆ Bureau Françoise : [bureaufr@cc-parthenay.fr](mailto:bureaufr@cc-parthenay.fr)
- ◆ Carry Romuald : [romuald.carry@wanadoo.fr](mailto:romuald.carry@wanadoo.fr)
- ◆ Estevez José : [estevez-hugues@wanadoo.fr](mailto:estevez-hugues@wanadoo.fr)
- ◆ Guignard Gaetan : [gaetan.guignard@ac-poitiers.fr](mailto:gaetan.guignard@ac-poitiers.fr)
- ◆ Grangeteau Gérard : [gerard.grangeteau@wanadoo.fr](mailto:gerard.grangeteau@wanadoo.fr)
- ◆ Henri Lalouette : [snetaa3poitiers@hotmail.fr](mailto:snetaa3poitiers@hotmail.fr)
- ◆ Machet Patrick : [kart-cross@cc-parthenay.fr](mailto:kart-cross@cc-parthenay.fr)
- ◆ Nicolleau Philippe : [philippe.n79@tele2.fr](mailto:philippe.n79@tele2.fr)
- ◆ Rigaud Alain : [rigaud-alsynavi@club-internet.fr](mailto:rigaud-alsynavi@club-internet.fr)
- ◆ Samuel Seguy : [samuelseguy@hotmail.com](mailto:samuelseguy@hotmail.com)
- ◆ Texier Sophie : [texier\\_sophie@yahoo.fr](mailto:texier_sophie@yahoo.fr)